

Compte-rendu de la réunion IA-IPR-Udppc, Rectorat de Bordeaux le 07/11/16

Présents :

IA-IPR : M. David BOYER, M. Bruno MOMBELLI

Udppc : Mme Roseline PRIMOUT, M. Michel PAYA

Début de la réunion : 17h00

Messieurs les IA-IPR nous accueillent au rectorat de Bordeaux, tour de Sèze. Ils nous proposent de dérouler la liste des sujets que l'on abordera ensemble avant de répondre sur chacun de nos points. Nous avons abordé les points suivants se rapportant au collège et au lycée.

Concours :

Nous commençons par aborder la baisse sensible du nombre de porteurs de projet en rapport avec le collège. Cette baisse sensible au niveau national semble se confirmer également pour notre académie comme le laissent à penser les inscriptions au concours CGénial au moment de notre rencontre ou comme l'a annoncé le Conseil Général de la Gironde lors d'appel à projets précédents.

IA-IPR : c'est une année de mise en place de réforme. Aussi peut-être que la baisse de projets correspond au fait que les collègues sont particulièrement occupés avec la réforme. Enfin, attendons de voir si les derniers jours ne vont pas montrer une hausse sensible des inscriptions au concours CGénial. Pour le concours CGénial, les EPI mis en place devraient entraîner plus de candidatures, ce qui n'est pas le cas même si ceux-ci correspondent bien à ce type de concours interdisciplinaire.

Udppc : une remarque sur le concours CGénial qui favorise l'interdisciplinarité mais aussi la relation collège-entreprise et collège-recherche.

Nous poursuivons avec les nouvelles modalités d'évaluation au collège.

Evaluation au collège :

IA-IPR : Cette évaluation concerne l'évaluation continue dans les cycles et aussi terminale pour le DNB. Deux jours de formation supplémentaires seront organisées cette année. La première concernera le cycle 3 et l'EMI (éducation aux média et à l'information). Entre janvier et mars, une journée sera particulièrement dédiée à l'évaluation en Sciences Physiques avec 17 regroupements d'environ 25 professeurs.

Un mot sur le LSU : Livret Scolaire Unique. Les notes et compétences seront basculées sur le LSU automatiquement quand les établissements utilisent un logiciel dédié (ce qui est le cas la plupart du temps). Il se peut que pour certains logiciels la bascule ne soit pas totale. Des logiciels comme Pronote semblent bien gérer cette procédure. Les chefs d'établissement seront formés cette année ainsi que six professeurs par collège pour aider leurs collègues à l'utilisation et la mise en place du LSU. Celui-ci présentera une grille à quatre niveaux à

remplir pour le socle. Les deux approches notes et/ou compétences restent possibles pour chaque établissement sans coercition. Une remarque : une évaluation par compétences peut être transformée en note, l'inverse est très difficile pour ne pas dire impossible.

DNB : Deux matières seront au programme de l'examen sur les trois que compte l'enseignement scientifique et technologique (SVT, SPC, techno). Certaines parties ne tomberont pas cette première année à l'examen (cf liste de diffusion académique et BO).

Pour toutes ces informations et pour les actualités, il est conseillé de consulter le site académique nouvelle formule des IA-IPR de Sciences Physiques : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/sciences-physiques/>, site vers lequel l'Udppc pourra rediriger.

A noter que des textes sur l'évaluation des enseignants, cette fois ci, sont prévus fin novembre (PPCR).

Nous poursuivons avec l'usage du numérique au collège et sur l'usage par les élèves des manuels numériques présents au cycle 3 (il n'y a pas de livre prévu actuellement pour le cycle 4 en sciences).

Udppc : Il semble que tous les élèves n'aient pas tous encore une connexion suffisante. Le numérique est intéressant quand tout fonctionne mais la première difficulté informatique peut perturber grandement la séance. Pour finir, les frais sont à renouveler chaque année et correspondent à un achat complet tous les trois ou quatre ans.

IA-IPR : En cas de difficulté de connexion ou matérielle à domicile, des réponses locales peuvent être amenées et devraient concerner de moins en moins d'élèves. Certains départements dotent par ailleurs de tablettes ou d'ordinateurs les élèves de collèges.

Une question posée a été de savoir si l'Udppc disposait de droits privilégiés pour tester et évaluer des ressources privées du type édu média.

Nous avons enchaîné avec des questions concernant le lycée :

ECE en TS: En trois jours ?

Udppc : Ce souhait de resserrer les dates vient de la préparation des ECE où les enseignants sont confrontés à la gestion des risques de fuite par la découverte tardive des sujets complets. Cela entraîne de grosses difficultés matérielles de dernière minute et de remise en cause de choix de sujet finalement inappropriés aux locaux. Il est dommage que ces difficultés se maintiennent pour les professeurs alors que par ailleurs l'étalement des dates permet aux derniers élèves d'avoir accès malgré tout à la ressource, notamment par les réseaux dits sociaux.

IA-IPR : Des contraintes organisationnelles ne permettent pas pour l'instant de réduire l'épreuve sur trois jours. Peut-être une réduction sur une semaine pourra être envisagée, toujours dans l'optique de réduire les propagations de sujet qui dénaturent l'égalité des chances des élèves. Nous ferons remonter la demande à l'IGEN.

MPS à 35 :

IA-IPR : Cette généralisation vient souvent d'un choix de chef d'établissement qui constate que la discipline bénéficie de demi-groupes par ailleurs. Les DGH non extensibles peuvent toutefois être nuancées dans les TRMD. Ainsi, les dédoublements en MPS, S/L par ailleurs, ...

pourraient se faire toutes les trois semaines, par exemple, notamment en fonction des besoins expérimentaux et des notions de sécurité. Les dédoublements peuvent être justifiés en prouvant leur utilité. Il est conseillé de rencontrer le chef d'établissement et de montrer l'adéquation de ces dédoublements avec par exemple les objectifs du projet d'établissement.

Enseignement de spécialité :

IA-IPR : La résolution de problème se systématise mais elle reste d'abord un peu rude. Il est proposé d'essayer de l'introduire plus progressivement et de l'essayer dès la seconde si c'est possible. Il est noté que l'enseignement de spécialité Sciences Physiques est de moins en moins prisé par les élèves au profit notamment de celui en mathématiques, reconnues pourtant aussi assez difficiles. Nous devons montrer aux élèves de 1^S tout l'intérêt d'envisager cette spécialité

En fin d'entrevue nous avons également abordé les points suivants:

Geogebra :

Il serait peut-être intéressant que les Sciences Physiques utilisent ce logiciel que les élèves maîtrisent de mieux en mieux en mathématiques. Certaines modélisations, en mécanique par exemple pourraient s'en inspirer. Il existe une ressource MPS sur le site académique qui utilise geogebra en lien avec les incertitudes de mesure

Contractuels dans l'académie de Bordeaux :

Il y a actuellement plus de 70 contractuels en Sciences Physiques. En effet, les TZR ont été affectés dès fin juillet et de nombreux TZR sont rentrés sur poste fixe. Toute absence longue de collègues, maladie, maternité, ... sera prise en charge par des contractuels. Il y a un gros manque de physiciens-chimistes. Il est conseillé lors des futurs conseils d'enseignements avec le chef d'établissement de bien insister sur ce point. La création d'un BMP par exemple sera sûrement attribuée à un vacataire. Il vaut mieux à la rigueur des BMP de 9h pour lesquels on pourra affecter un stagiaire.

Il y aura des journées de formation au PAF pour les contractuels, mais cela ne devrait concerner que 26 contractuels. En cas de gros problèmes il y a la possibilité de mettre en place un tutorat avec un contractuel par un enseignant de l'établissement.

L'ordre de grandeur serait d'un millier sur le territoire national.

Ressources :

Quelques ressources pour tout ce qui concerne les tâches complexes, la démarche d'investigation, la résolution de problèmes...

Boilevin, J.-M. (2005). « Enseigner la physique par situation-problème ou problème ouvert ». ASTER, n°40, 13-37

Johsua, S. & Dupin, J.-J. (1993). Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques. Paris, Presses universitaires de France

Meirieu, P. (1988). Apprendre... oui, mais comment ? Annexe 1 : Guide méthodologique pour l'élaboration d'une situation-problème. Paris : ESF.

Robardet, G. (2001). Quelle démarche expérimentale en classe de physique ? Notion de situation-problème. BUP, n°836, 1173-1190

Robardet G. (1990). Enseigner les sciences physiques à partir de situations-problèmes. BUP, n°720,17-28

On peut également consulter les travaux de M. Ludovic MORGE, ESPE Clermont-Auvergne.

Le congrès :

Nous finissons par évoquer la tenue durant les vacances de la Toussaint du congrès national afin d'aborder la question de l'émission d'OMs même si le congrès se déroule pendant les vacances de la Toussaint.

IA-IPR : Si certains ateliers peuvent correspondre à des formations souhaitées par le rectorat, il est peut-être possible d'avoir des OM. La possibilité sera étudiée.

Fin de la rencontre à 20h20